

**SECTION DE LA MOSELLE**  
**LISTE D'APTITUDE de C en B 2012**  
***CAP Locale du 16 et 17 novembre 2011***

Monsieur le Président de la CAPL,

En préalable à la tenue de cette CAP locale, concernant la liste d'aptitude au grade de contrôleur, les représentants de FORCE OUVRIERE tiennent à préciser :

Suite à la mise en place au 01/09/2011 des statuts uniques pour tous les agents des finances publiques, cette CAPL se tient de manière conjointe avec les représentants élus titulaires et suppléants des 2 filières (filière fiscale et filière gestion publique)

Cet élément nouveau, avec un nombre conséquent de dossiers à examiner se rajoute à un exercice difficile par nature, avec trop de proximité depuis la mise en place des CAPL et qui entraîne beaucoup de déçus et de désillusion.

Quelle lisibilité et quelle objectivité sur le classement des agents «proposés excellents », «proposés très bons » ou « à revoir » ?

FO condamne les modalités de sélection au mérite qui profilent les candidats et permettent à la Direction de s'affranchir de tout critère objectif visant à des promotions à «la tête du client ».

**FO-DGFIP demande :**

- le retour à des modalités de sélection s'appuyant sur des critères objectifs.
- que figure dans tous les dossiers des candidats une fiche de proposition du Directeur, à l'instar de ce qui est prévu pour les seuls candidats « proposés excellents » . L'absence de ce rapport prive en effet les représentants des personnels des éléments indispensables en défense des dossiers.
- que les directives nouvelles pour l'élaboration des listes d'aptitude dans le cadre de l'orientation ministérielle en faveur des fins de carrière des agents de 58ans et plus trouvent un écho suffisant en Moselle.

**Quelques chiffres à présent pour la MOSELLE :**

**254 agents ont fait acte de candidature pour 2012**  
**(171 agents filière gestion publique et 83 agents filière fiscale)**

**Quel volume de promotions cette année, sachant que l'an passé au titre de 2011 :**  
**299 agents ont fait acte de candidature(213 pour la FGP et 86 pour la FF)**  
**33 agents ont été promus contrôleurs par liste d'aptitude après CAP Nationale**  
**(12 pour la filière fiscale et 21 pour la filière gestion publique)**

Les élus FO en CAP Locale ne s'associeront pas avec la Direction, à la mise en concurrence des agents entre eux.

Des candidats font les frais de vos choix et ne les comprennent pas.

Leurs chefs de service et les Directeurs leur feraient - ils miroiter parfois depuis plusieurs années une bien improbable promotion, dans le seul but de ne pas les démobiliser ? Tout le laisse à penser ...

C'est pourquoi, FO-DGFIP demande à la Direction :

- de prévenir par écrit les agents ayant fait acte de candidature et non sélectionnés.
- de leur offrir la possibilité d'être reçus afin qu'ils soient informés sur les motifs de leur non - sélection.

Face à l'extrême sélectivité de ces promotions nous faisons la démonstration de la nécessité de créer des grades de fin de carrière à l'instar de la catégorie A, et de prévoir de véritables plans de qualification pour permettre à chacun une évolution de carrière digne de ce nom ! Ce n'est plus seulement une revendication, mais c'est devenu une question d'égalité, de justice sociale. Cette demande formulée avec insistance depuis plusieurs années par FORCE OUVRIERE serait la juste reconnaissance de l'effort fourni par tous les agents dans le cadre de la création de la DGFIP.